

Compte-rendu des CAP de Tableaux d'avancement à C1 - AAP1 - AAP2

Le jeudi 23 avril, se sont tenues les CAP Locales B et C pour l'élaboration des tableaux d'avancement à C1 - AAP1 - AAP2.

Les élus CGT ont lu la déclaration suivante avant le début des travaux :

Nous voulons tout d'abord déplorer le fait que cette CAP se tienne en pleines vacances scolaires après les multiples tergiversations de la DGFIP pour la tenue de ces CAP. Nous souhaitons, avant que ne commence cette CAP d'établissement des tableaux d'avancement, dénoncer la modification des règles pour 2009. En effet, la méthode appliquée est tout sauf égalitaire.

Depuis 2006, nous avons de cesse de nous opposer aux modalités introduites par la réforme de la notation :

⇒ La déconcentration de gestion entraîne une **inégalité de traitement en fonction du département** auquel appartient l'agent.

⇒ **La notation est le 2ème critère** de sélection avant l'ancienneté dans l'échelon. La CGT demande qu'il devienne le 3ème et dernier critère comme pour la filière fiscale.

⇒ Et en prime, cette année, **le fléchage de fin de carrière** (promotion automatique des 58 ans et plus) a été étendu aux tableaux de passage aux grades de contrôleur 1ère classe et AAP2.

Dans un contexte salarial où l'avancement constitue actuellement la seule garantie de progression de revenus, il est inconcevable que les agents voient leur situation se dégrader davantage.

Pourquoi modifier sans cesse dans cette période de réforme les règles de gestion alors que d'ici peu, il faudra de nouveau tout transformer en fonction du nouveau statut fusionné ? Comment les personnels peuvent-ils s'y retrouver d'autant qu'un des engagements liés à la fusion était de figer les règles de gestion durant la période transitoire ?

Or, lors du groupe de travail national du 25 mars 2009, la DGFIP n'a évoqué cette mesure que pour les derniers grades des corps, à savoir pour le passage aux grades de contrôleur principal et AAP1. C'est ensuite, sans concertation avec les syndicats que le bureau RH2A a donné la consigne aux directions départementales d'étendre cette nouvelle règle aux tableaux d'avancement à C1 et AAP2.

La CGT considère qu'il s'agit d'un déni de dialogue social et d'une manifestation de mépris portée aux élus, bien loin des grandes déclarations sur la concertation proclamées par la DGFIP. La DGFIP porte donc seule la responsabilité de ce traitement inéquitable.

Nous dénonçons le principe et la méthode de ce système ! En effet, la CGT revendique la suppression des grades non fonctionnels et demande un déroulement de carrière linéaire. Nous voterons contre l'élaboration de ces tableaux sans vouloir, bien sûr, remettre en cause la qualité professionnelle des collègues inscrits sur ces tableaux .

La Direction n'a pas daigné répondre à notre déclaration. Le fléchage en fin de carrière, outre le fait que cela ne coûte pas cher à l'administration peut impliquer un retard à l'avancement pour des collègues plus anciens dans le grade, ce qui est absolument inégalitaire !

REGLES D'INSCRIPTIONS

- 1- Les agents en fin de carrière (58 ans et plus)
 - 2- Les agents classés en 2008 mais non nommés faute d'emplois disponibles
 - 3- Prise en compte de l'échelon à partir du plus élevé, par ordre décroissant.
 - 4- Dans un même échelon, prise en compte de la somme des notes 2006, 2007, et 2008 par ordre décroissant.
- De plus, les agents ayant une note négative (- 0,02 ou -0,06) en 2008 sont exclus de fait du tableau. Pour les agents ayant eu la note d'alerte (-0,01) en 2007 ou des notes négatives en 2007 et/ou 2006, leur dossier est vu en CAP.

ATTENTION

L'inscription sur les tableaux ne vaut pas nomination. Les CAP Centrales se réuniront les 23 et 24 juin prochain pour déterminer les collègues nommés.

TABLEAU à AAP 2

Le ratio pour ce tableau est de 8,35 possibilités de nominations. Ainsi, la CAPL a classé 9 + 1 agents. La nomination se fera au 1er janvier 2009 avec effet rétroactif sur le salaire. Les élus CGT ont voté contre (au vu de la déclaration liminaire) - FO pour avec l'Administration.

Cl	NOM	POSTE	ECHOLON	ANCIENNETE
1	Jean Louis BOURGINE	TP AMENDES	AA 1 - 6	01/12/2008
2	Fabrice MOISAN	TP SAINT CLOUD	AA 1 - 5	01/10/2007
3	Xavier LEBRUN	TG DEPENSE	AA 1 - 6	01/07/2008
4	José FUMANAL	ERD recouvrement	AA 1 - 5	01/07/2008
5	Franck RICHAGNEUX	ERD recouvrement	AA 1 - 5	27/11/2008
6	Fabien LE GARREC	TP MONTROUGE	AA 1 - 5	01/02/2008
7	Laurence BIGUET-PETIT-JEAN	TP COLOMBES	AA 1 - 5	01/08/2006
8	Marianne PERSAGER	RM SCEAUX	AA 1 - 5	13/04/2008
9	Pascal ROUSSELAT	RM COURBEVOIE	AA 1 - 5	01/08/2008
10	Yvan DROMAIN	TP COURBEVOIE	AA 1 - 5	01/10/2008

TABLEAU à AAP1

Cl	NOM	POSTE	ECHOLON	ANCIENNETE
1	Dominique SOUBRIER	TP CHATILLON	AAP2 - 11	10/11/2007
2	Christiane SARBAC	TP COLOMBES	AAP2 - 7	01/07/2005
3	Elisabeth PICHONNIER	TP LEVALLOIS	AAP2 - 7	01/11/2006
4	Philippe REY	TG DIT	AAP2 - 9	08/10/2005
5	Sylvie GRAFF	TP CLAMART	AAP2 - 10	01/07/2008
6	Patricia ISOLA	RF ANTONY	AAP2 - 9	01/12/2005
7	Valérie DESGRUGILLIERS	TP BOULOGNE	AAP2 - 9	28/01/2008
8	Sylvie CATAINNE	TP COURBEVOIE	AAP2 - 9	26/07/2005
9	Sophie CHARTROU	ERR secteur local	AAP2 - 9	18/10/2005
10	Daniel NIZOU	ERD recouvrement	AAP2 - 9	01/05/2007
11	Sophie PEGORIER	TG DP	AAP2 - 9	22/06/2007

Le ratio pour ce tableau est de 9,28 possibilités de nomination. Ainsi la CAPL a classé 10 + 1 agents. La nomination se fera au 1er janvier 2009 avec effet rétroactif sur le salaire. Un agent a été exclu du tableau car il avait eu une note négative en 2006 ! Les élus CGT ont interpellé la Direction en demandant que son dossier soit examiné en séance comme le prévoit la réglementation. La situation de l'agent a évolué positivement en 2007 et 2008 (2 notes pivot) mais malgré tout la Direction a refusé de l'intégrer ! Pour argumenter, la Direction nous a fait part que son notateur actuel envisageait une note négative cette année.

Il est à déplorer que l'on ne tienne compte que du seul avis du notateur avant que l'agent ne puisse utiliser son droit de recours et d'avoir éventuellement gain de cause.

La CGT a voté contre, FO a suivi, l'administration pour.

TABLEAU à C1

Le ratio pour ce tableau est de 10,74 possibilités de nominations. La CAPL a classé 11 + 1 agents. La nomination se fera au 1er janvier 2009 avec effet rétroactif sur le salaire.

Les élus CGT ont voté contre (au vu de la déclaration liminaire) - FO pour avec l'Administration.

Clt	NOM	POSTE	ECHELON	ANCIENNETE
1	Jocelyne DUCLUZEAUD	TP MALAKOFF	C2 - 12	1/11/2007
2	Valérie BILLON	RM NANTERRE	C2 - 10	10/09/2007
3	Emmanuel OVERLI	RM RUEIL	C2 - 13	1/10/2003
4	Sylviane FINA	RM ASNIERES	C2 - 12	26/09/2008
5	Thérèse CASTELIN	TP ISSY	C2 - 12	1/11/2008
6	Evelyne PEREZ	TG Domaines	C2 - 12	1/11/2007
7	Geneviève DOUCET	TG CEPL	C2 - 11	21/10/2008
8	Françoise RELAVE	TP CLAMART	C2 - 11	16/02/2006
9	Annie LAUTROU	TG REDEVANCE	C2 - 10	22/09/2008
10	Françoise BEUN	TP CLAMART	C2 - 10	21/01/2007
11	Rose-Marie HUCLIER	TP ST CLOUD	C2 - 10	16/05/2007
12	Philippe SCHESTOPOL	TG DI	C 2 - 10	21/11/2006

QUESTIONS DIVERSES

Un point a été fait sur la campagne notation 2009. La notation du 1er degré se termine. La notation finale devrait être close pour le 31 mai 2009.

Ci-après les enveloppes Capital -mois pour le département :

CATEGORIE	SOLDE 2008	CAPITAL 2009	TOTAL	BONIF 3 mois	BONIF 1 mois
CONTROLEURS	4	374	378	83	129
AGENTS	5	285	290	63	101

Nous avons demandé qu'un premier bilan soit fait sur les réunions fusion. Le TPG est relativement satisfait, pour l'instant, notamment de la présence importante des agents mais également de la pertinence des questions posées. De ce que l'on sait, il y a très peu de questions qui sont posées (1 à 2 par réunion) et ces raouts ne soulèvent pas l'enthousiasme c'est le moins que l'on puisse dire. Les organisations syndicales CGT Impôts, CGT Trésor, Union SNUI/SUD et FO Impôts sont présentes à l'entrée de la salle avant chaque réunion pour distribuer le tract inter-syndical. Nous serons encore là lors des prochaines réunions en nous réservant le droit d'intervenir sous quelques formes que ce soit.

DE L'IMPORTANCE DES RECOURS DE NOTE

Lors de ces CAP, nous avons pu une nouvelle fois constater les dégâts que la notation pouvait avoir sur la constitution des Tableaux d'Avancement. De nombreux collègues ont été déclassés ou même exclus des classements. Il est nécessaire de faire un recours d'une part pour rétablir son bon droit mais également pour ne pas subir la double peine du retard de l'avancement mais également des possibilité de promotion par les Tableaux d'Avancement et des Listes d'Aptitude.

Profitant de la période de la notation, n'hésitez pas à nous contacter pour monter votre dossier de recours. Vous avez 2 mois à compter de la validation de la note finale pour saisir la CAP compétente.

Les élus CGT

Jacqueline JOLLY
BED PUTEAUX

Carole LAFON
TG RPDA

Liliane RICHARD
RM NANTERRE

Adeline PIERRON
TP NEUILLY

Philippe KERGOAT
TP AMENDES

Thibaut COISONN
TP MALAKOFF

Franck RICHAGNEUX
ERD

Medhi DUROT
TP SURESNES



LE 1^{er} MAI : LES AGENTS DE LA DGFIP SERONT DANS LA RUE

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, dans la suite des grandes journées des 29 janvier et 19 mars et après un mois d'avril riche d'actions locales diverses, les agents de la DGFIP auront l'occasion d'exprimer avec les autres salariés du privé et du public leur volonté de voir s'ouvrir des négociations sur la base de leurs revendications :

- ↪ Arrêt des suppressions d'emplois ;
- ↪ Augmentation des salaires, reconnaissance des qualifications, une véritable harmonisation et une revalorisation du régime indemnitaire ;
- ↪ Retrait des projets porteurs de reculs pour la population et les fonctionnaires ;
- ↪ Amélioration des garanties collectives et du statut ;
- ↪ Retrait du projet de loi sur la mobilité ;
- ↪ Développement d'un service public de qualité et de proximité.

**ENSEMBLE,
FAISONS DE CE 1^{ER} MAI, UNE JOURNÉE
À TOUS LES ÉGARDS HISTORIQUE !**

**RDV PLACE DENFERT ROCHEREAU 14H30
DIRECTION BASTILLE**



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

